

**GROUPE 3 11 FONGICIDES**

## Fongicide QUILT®

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION

Pour la suppression ou la répression de maladies sur les cultures indiquées.

### PRINCIPES ACTIFS:

Azoxystrobine ..... 75 g/L  
Propiconazole ..... 125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,029 à 0,031 % OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00091% et 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00030% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
POISON**



**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

N° D'HOMOLOGATION : **28328**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : **1 L à 1000 L**

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, ON N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun symptôme spécifique d'empoisonnement n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

## 4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NOCIF SI INGÉRÉ. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ : NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 1 jour pour la récolte manuelle ou l'écimage manuel du maïs traité. Pour toutes autres activités après l'application, **NE PAS** retourner ni permettre le retour

des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

L'application est limitée aux cultures agricoles, seulement lorsque le risque de dérive est faible vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

**NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé. Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants et une protection oculaire ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou le cockpit de l'avion pendant l'application. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés.

Enlever immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

## **6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application.

L'azoxystrobine est persistante et peut subsister sur le terrain. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones traitées avec des produits contenant de l'azoxystrobine au cours de la saison précédente.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en aménageant une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## 7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré et hors de la portée des enfants et des animaux.

Ne pas entreposer au-dessous de 0 °C.

## 8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Contenant récupérables :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### **Contenant à remplissages multiples :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

### **Contenant recyclable :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2.      Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

QUILT® est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

**GROUPE 3 11 FONGICIDES**

## Fongicide QUILT®

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION

Pour la suppression ou la répression de maladies sur les cultures indiquées.

### PRINCIPES ACTIFS:

Azoxystrobine ..... 75 g/L  
Propiconazole ..... 125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,029 à 0,031 % OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00091% et 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00030% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
POISON**



**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

N° D'HOMOLOGATION : **28328**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, ON N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

## Table des matières

	<u>Numéro de section</u>
<b>AVIS À L'UTILISATEUR</b> .....	<b>1.0</b>
<b>PREMIERS SOINS</b> .....	<b>2.0</b>
<b>RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES</b> .....	<b>3.0</b>
<b>MISES EN GARDE</b> .....	<b>4.0</b>
<b>ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)</b> .....	<b>5.0</b>
<b>MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES</b> .....	<b>6.0</b>
<b>ENTREPOSAGE</b> .....	<b>7.0</b>
<b>ÉLIMINATION</b> .....	<b>8.0</b>
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT</b> .....	<b>9.0</b>
Précautions générales d'utilisation .....	<b>9.1</b>
Phytotoxicité .....	<b>9.2</b>
Lutte intégrée .....	<b>9.3</b>
<b>MODE D'EMPLOI</b> .....	<b>10.0</b>
Renseignements généraux.....	<b>10.1</b>
Application par voie terrestre.....	<b>10.2</b>
Renseignements généraux .....	<b>10.2.1</b>
Directives de mélange .....	<b>10.2.2</b>
Directives de pulvérisation .....	<b>10.2.3</b>
Nettoyage de l'équipement.....	<b>10.2.4</b>
Application par voie aérienne .....	<b>10.3</b>
Renseignements généraux.....	<b>10.3.1</b>
Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire .....	<b>10.3.2</b>
Précautions relatives au pilote.....	<b>10.3.3</b>
Mises en garde propres au produit .....	<b>10.3.4</b>
Directives de mélange .....	<b>10.3.5</b>
Directives de pulvérisation .....	<b>10.3.6</b>
Nettoyage de l'équipement.....	<b>10.3.7</b>
Zones tampons sans pulvérisation .....	<b>10.4</b>
Précautions relatives aux rotations de cultures.....	<b>10.5</b>
Gestion de la dérive de pulvérisation.....	<b>10.6</b>

---

<b>MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE</b> .....	<b>11.0</b>
<b>Légumineuses (groupe de cultures 6), y compris le soja</b> .....	<b>11.1</b>
<b>Céréales</b> .....	<b>11.2</b>
<b>Graminées cultivées pour la semence</b> .....	<b>11.3</b>
<b>Maïs</b> .....	<b>11.4</b>
<b>Canola</b> .....	<b>11.5</b>
<b>USAGES LIMITÉES</b> .....	<b>12.0</b>
<b>Menthe</b> .....	<b>12.1</b>
<b>Bluets</b> .....	<b>12.2</b>
<b>Fétuque, cultivée pour la production de semences</b> .....	<b>12.3</b>
<b>RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE</b> .....	<b>13.0</b>



## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun symptôme spécifique d'empoisonnement n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

## 4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NOCIF SI INGÉRÉ. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ : NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 1 jour pour la récolte manuelle ou l'écimage manuel du maïs traité. Pour toutes autres activités après l'application, **NE PAS** retourner ni permettre le retour

des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

L'application est limitée aux cultures agricoles, seulement lorsque le risque de dérive est faible vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

**NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé. Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants et une protection oculaire ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou le cockpit de l'avion pendant l'application. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés.

Enlever immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

## **6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application.

L'azoxystrobine est persistante et peut subsister sur le terrain. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones traitées avec des produits contenant de l'azoxystrobine au cours de la saison précédente.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en aménageant une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## 7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré et hors de la portée des enfants et des animaux.

Ne pas entreposer au-dessous de 0 °C.

## 8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Contenant récupérables :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### **Contenant à remplissages multiples :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

### **Contenant recyclable :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

## **9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

Le fongicide QUILT® est un fongicide préventif à large spectre affichant des propriétés systémiques et curatives qui est recommandé pour la suppression ou la répression de maladies importantes dans le groupe de cultures 6 (légumineuses, y compris le soja) et le groupe de cultures 15 (céréales), des bleuets, de la menthe, du canola, fétuque et graminées. Le fongicide QUILT peut être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire dans le cadre de programmes de pulvérisation en alternance ou en mélange avec d'autres produits de protection des cultures. Tous les traitements doivent être effectués selon les directives suivantes.

### **9.1 Précautions générales d'utilisation**

NE PAS appliquer le fongicide QUILT avec de l'équipement d'irrigation.

**NE PAS** appliquer le fongicide QUILT avec un pulvérisateur à bas volume (moins de 30 L/ha).

NE PAS utiliser dans les pépinières, les serres ou les plantations ornementales.

Un délai de sécurité (DS) de 1 jour est requis pour les travailleurs affectés à la récolte manuelle et à l'écimage du maïs traité.

Dans certaines conditions favorables à des périodes d'infection prolongées, utiliser un autre fongicide homologué pour effectuer des traitements supplémentaires.

### **9.2 Phytotoxicité**

Le fongicide QUILT démontre certains effets phytotoxiques une fois mélangé à des produits se présentant sous forme de concentrés émulsifiables. Ces effets sont accrus si l'application a lieu par temps frais et nuageux et si ces conditions persistent pendant plusieurs jours après l'application. En outre, les adjuvants qui contiennent certaines formes de silicone peuvent hausser la phytotoxicité du mélange.

### **9.3 Lutte intégrée**

Le fongicide QUILT devrait être intégré à une stratégie globale de gestion des maladies et des ravageurs lorsqu'il faut recourir à un traitement fongique. Il faut aussi mettre en œuvre des pratiques culturales qui ralentissent le développement des maladies. La section MODE D'EMPLOI de l'étiquette contient des recommandations spécifiques sur la lutte intégrée pour chaque culture. Consulter les conseillers agricoles locaux pour en savoir davantage sur les autres stratégies de lutte intégrée employées dans la région.

## 10.0 MODE D'EMPLOI

### 10.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

### 10.2 Application par voie terrestre

#### 10.2.1 Renseignements généraux

**Application avec pulvérisateur agricole** : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Il est important de vérifier à petite échelle la compatibilité physique des produits antiparasitaires utilisés en mélange avant de remplir le réservoir du pulvérisateur. Vérifier la compatibilité des

mélanges contenant le fongicide QUILT en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles des produits d'association et d'eau avant de les mélanger dans le réservoir du pulvérisateur.

### 10.2.2 Directives de mélange

1. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir et agiter doucement. Une bonne agitation est caractérisée par la présence de rides ou d'ondulations à la surface de l'eau.
2. Verser les produits d'association en formulations WG ou DF et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
3. Verser le fongicide QUILT (SE) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
4. Verser les autres produits d'association en formulation SC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
5. Verser les autres produits d'association en formulation EC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
6. Ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention des trois quarts de la quantité d'eau nécessaire.
7. Verser les produits d'association en solution (SN ou SL) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
8. Finir de remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau et maintenir une bonne agitation.
9. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
10. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
11. **NE PAS** procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

Lorsqu'on utilise de l'équipement de manutention des produits chimiques pour remplir le pulvérisateur, les recommandations supplémentaires suivantes s'appliquent :

- il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot;
- les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots;
- il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

### 10.2.3 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquer dans au moins 100 L de solution de pulvérisation à l'hectare OU dans le volume indiqué dans les tableaux ci-après sur les cultures et les ravageurs, selon le volume le plus GRAND.
2. Agitation dans le réservoir du pulvérisateur : Utiliser un agitateur à jet ou un tube d'injection de liquide qui permet une recirculation d'au moins 10 % du volume du réservoir par minute. **NE PAS** utiliser d'agitateur pneumatique.
3. Pompe : Des tamis doivent être utilisés pour protéger la pompe et éviter tout encrassement. Utiliser un tamis de 16 mailles ou moins du côté aspiration de la pompe. **NE PAS** installer de tamis sur le circuit de recirculation. Utiliser un tamis de 50 mailles ou moins entre la pompe et la rampe.
4. Buses de pulvérisation: des buses à jet plat de 80 ou 110 ° limitant la dérive (p. ex. à pré-orifice ou à chambre de turbulence) ou des buses à réduction d'air sont recommandées. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. **NE PAS** utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses à jet en cône creux.
5. Pression : tel que recommandée par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de

taille moyenne (selon l'ASAE).

6. Appliquer à une vitesse uniforme et éviter les chevauchements. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

#### 10.2.4 Nettoyage de l'équipement

##### Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser le fongicide QUILT, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont entièrement propres.

##### Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus de fongicide QUILT sécher dans le réservoir du pulvérisateur.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante :
  1. Vider le réservoir, la rampe et tous les boyaux, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **NE PAS** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux désirables, des puits ou de toute autre source d'eau.
  2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
  3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

### 10.3 Application par voie aérienne

#### 10.3.1 Renseignements généraux

**Application par voie aérienne** : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. Les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

#### 10.3.2 Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants et une

protection oculaire ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou le cockpit fermé pendant l'application. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés.

Il est important de vérifier à petite échelle la compatibilité physique des produits antiparasitaires utilisés en mélange avant de remplir le réservoir du pulvérisateur. Vérifier la compatibilité des mélanges contenant le fongicide QUILT en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles des produits d'association et d'eau avant de les mélanger dans le réservoir du pulvérisateur.

### 10.3.3 Précautions relatives au pilote

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'utiliser ce produit. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes. Assurer une pulvérisation uniforme en limitant le risque de dérive. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des technologies de marquage appropriées. Le marquage par GPS est recommandé.

### 10.3.4 Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 45 litres par hectare.

Se référer aux MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES pour plus de détails.

### 10.3.5 Directives de mélange

Il **N'EST PAS** recommandé de mélanger ce produit directement dans la trémie de l'avion. L'utilisation d'équipement pour la manutention des produits chimiques pour charger la trémie **EST** recommandée. Ce produit **PEUT ÊTRE** introduit par induction dans une trémie remplie d'eau au préalable ou **PEUT ÊTRE** mélangé à l'eau avant d'être transféré dans la trémie. Ce produit **PEUT ÊTRE** mélangé par lot et transféré dans la trémie par pompage. Dans tous les cas, l'équipement de manutention des produits chimiques et l'intérieur de la trémie doivent être propres avant d'être utilisés.

**REMARQUE** : il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot.

**REMARQUE** : les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots.

**REMARQUE** : il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

Il **N'EST PAS** recommandé de combiner des formulations (WG ou DF) solides et des produits d'association liquides dans un même lot. Mélanger les lots de formulations WG ou DF tout d'abord, pomper dans la trémie, puis ajouter les produits d'association liquides par induction ou sous la forme de mélanges par lot supplémentaires. Lorsque plusieurs produits sont mélangés, respecter l'ordre de mélange suivant :



1. Pomper l'eau dans la trémie pour obtenir au moins entre le quart et la moitié du volume de solution de pulvérisation désirée. Démarrer la circulation dans la trémie si possible.
2. Bien mélanger tous les produits d'association de formulation WG ou DF et agiter pour obtenir un mélange complet. Pomper dans la trémie.
3. Mélanger par induction ou bien mélanger par lot le fongicide QUILT (SE) et toutes les autres formulations SE ou SC.
4. Bien mélanger par lot tous les produits d'association de formulation EC. Les formulations EC peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 3.
5. Induire ou bien mélanger par lot les solutions de produits d'association de formulation SN ou SL. Les formulations SN/SL peuvent aussi être ajoutées au lot à l'étape 3.
6. Pomper les produits SC, EC et/ou SN/SL mélangés par lot dans la trémie.
7. Terminer le remplissage de la trémie avec de l'eau.
8. S'il était impossible de démarrer l'agitation de la trémie à l'étape 1, le faire dès que possible une fois en vol.
9. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
10. **NE PAS** procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

### 10.3.6 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquer dans au moins 45 L de solution de pulvérisation à l'hectare OU dans le volume indiqué dans les tableaux ci-après sur les cultures et les insectes, selon le volume le plus GRAND.
2. Buses de pulvérisation: N'utiliser que des buses produisant des gouttelettes correspondant à la classification moyenne ou grossière de l'ASAE (diamètre médian de 300 microns ou plus).
3. Pression : tel que recommandée par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille allant de moyenne ou grossière (selon l'ASAE).
4. S'assurer que le dispositif d'agitation de la trémie est engagé dans la mesure du possible pendant le vol.

### 10.3.7 Nettoyage de l'équipement

#### Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser le fongicide QUILT, s'assurer que la trémie, l'équipement de manutention des produits chimiques, les conduites et le filtre sont entièrement propres.

#### Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus de fongicide QUILT sécher dans l'équipement d'application.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante :
  1. Vider le réservoir, la rampe et tous les boyaux, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **NE PAS** nettoyer le l'équipement d'application près de végétaux désirables, des puits ou d'autres sources d'eau.
  2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
  3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

### 10.4 Zones tampons sans pulvérisation

Une zone tampon sans pulvérisation **N'EST PAS** requise pour les utilisations avec pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette.

Il est cependant requis de respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation en mètres requises pour la protection :					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres	
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m		
Pulvérisateur agricole	Légumineuses, soja, maïs, céréales (blé, avoine, orge, seigle, triticales), menthe, canola, bleuets en corymbe et bleuets nains et graminées cultivées pour la semence (ivraie annuel et vivace, féтуque)	1	0	1	1	1	
Pulvérisation aérienne	Légumineuses, soja, maïs, céréales (blé, avoine, orge, seigle, triticales), menthe, canola, bleuets nains, graminées cultivées pour la semence (ivraie annuel et vivace seulement)	Avion	1	0	3	1	20
		Hélicoptère	1	0	1	1	20

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### 10.5 Précautions relatives aux rotations de cultures

Voir le tableau suivant pour connaître les restrictions concernant la rotation des cultures.

Cultures en rotation	Temps entre la dernière application de produits à base d'azoxystrobine et de propiconazole et le semis
Toutes les cultures pour lesquelles l'azoxystrobine et le propiconazole sont homologués	0 jour
Toutes les autres cultures destinées à l'alimentation humaine et animale	105 jours
Avoine et seigle	45 jours

## 10.6 Gestion de la dérive de pulvérisation

### ATTENTION

Le fongicide QUILT est extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommiers.

ÉVITER TOUTE DÉRIVE DE PULVÉRISATION. Éviter par tous les moyens d'endommager les pommiers (et les pommes). NE PAS pulvériser le fongicide QUILT lorsqu'il existe un risque de dérive de la solution pulvérisée vers des pommiers.

ÉVITER de pulvériser quand les conditions météorologiques favorisent la dérive au-delà de la zone à traiter. Parmi les conditions qui peuvent favoriser la dérive, mentionnons les inversions de température, la vitesse et la direction du vent, les combinaisons buse-pression, la taille des gouttelettes pulvérisées, etc.

NE PAS traiter des pommiers avec de l'équipement de pulvérisation qui a précédemment été utilisé pour appliquer le fongicide QUILT. Même s'il n'y a qu'une trace, le fongicide QUILT peut se révéler extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommiers et de pommetiers.

IL INCOMBE À L'APPLICATEUR D'ÉVITER TOUTE DÉRIVE DE LA SOLUTION PULVÉRISÉE.

## 11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

### 11.1 Légumineuses (groupe de cultures 6), y compris le soja

#### Soja

**Légumineuses à cosses comestibles** – tout cultivar de haricot (*Phaseolus* spp.) à cosse comestible et tout cultivar de pois (*Pisum* spp.) à cosse comestible. Haricot (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot d'Espagne, le haricot mange-tout et le haricot jaune); dolique (*Vigna* spp.) (inclut la dolique asperge, le dow guak et le haricot papillon); pois sabre; pois (*Pisum* spp. : pois nain, pois mange-tout et pois sugar snap); pois cajan.

**Légumineuses à graines consommées vertes sans cosse** – tout cultivar de haricot (*Phaseolus* spp.) à graines consommées vertes sans cosse et de pois (*Pisum* spp.) à graines consommées vertes sans cosse; haricot (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot de Lima (le haricot vert)); gourgane (graine verte); dolique (*Vigna* spp.) (inclut le dolique à oeil noir et le dolique de Chine); pois (*Pisum* spp.) (inclut le pois potager et le pois vert); pois cajan.

**Graines sèches de légumineuses** – Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (*Phaseolus* spp.); cultivar à graines récoltées sèches de pois (*Pisum* spp.): à graines récoltées sèches de lupin (*Lupinus* spp.) (inclut le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); (*Vigna* spp.) (inclut le haricot adzuki); (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de Lima (sec), le petit haricot rond blanc, le haricot Pinto, le haricot téparé, le haricot mungo, le haricot riz, le haricot du Sud, l'urd); gourgane (sèche); pois chiche; guar; dolique d'Égypte; lentille; pois (*Pisum* spp.) (inclut le pois de grande culture); pois cajan.

<b>LÉGUMINEUSES (groupe de cultures 6), Y COMPRIS LE SOJA</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rouille asiatique du soja</b> ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )
<b>CULTURES</b>	Toutes les légumineuses (cultures du groupe 6) susmentionnées, y compris le soja
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0 à 1,5
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p>Effectuer la première application de fongicide QUILT au premier signe de maladie. Appliquer la dose élevée seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Une deuxième application à un intervalle de 14 jours peut être nécessaire si les conditions persistent. Il est important de protéger les cosses de soja qui sont en développement et les légumineuses en cosse.</p> <p>On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.</p> <p><b>APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.  <b>APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</p>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Blanc</b> ( <i>Microsphaera diffusa</i> , <i>Erysiphe pisi</i> , <i>E. polygoni</i> )
<b>CULTURES</b>	Toutes les légumineuses (cultures du groupe 6) susmentionnées, y compris le soja
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p>Effectuer la première application de fongicide QUILT au premier signe de maladie. Une deuxième application à un intervalle de 14 jours peut être nécessaire si les conditions persistent.</p> <p>On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.</p> <p><b>APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.  <b>APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</p>

<b>LÉGUMINEUSES (groupe de cultures 6), Y COMPRIS LE SOJA</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Anthracnose</b> ( <i>Colletotrichum truncatum</i> )
<b>CULTURES</b>	Lentilles et soja
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0 à 1,5
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p>Le premier traitement doit être effectué avant l'établissement de la maladie et au plus tard au début de la floraison. Effectuer la première application de fongicide QUILT au premier signe de maladie. Appliquer la dose élevée seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée.</p> <p>Une deuxième application à un intervalle de 14 jours peut être nécessaire si les conditions persistent. Il est important de protéger les cosses de soja qui sont en développement et les légumineuses en cosse.</p> <p>On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.</p> <p><b>APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.  <b>APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</p>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Brûlure ascochyitique</b> ( <i>Mycosphaerella pinodes</i> )
<b>CULTURE</b>	Pois
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0 à 1,5
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p>Effectuer la première application de fongicide QUILT au premier signe de maladie. Appliquer la dose élevée seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Une deuxième application à un intervalle de 14 jours peut être nécessaire si les conditions persistent. Il est important de protéger les cosses de soja qui sont en développement et les légumineuses en cosse.</p> <p>On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.</p> <p><b>APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.  <b>APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE</b> : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</p>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Cercosporiose</b> ( <i>Cercospora soja</i> )
<b>CULTURE</b>	Soja
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0 à 1,5
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer la première application de fongicide QUILT au stade de croissance R3 (début de la formation des gousses) et 14 jours plus tard, au stade R5 environ.

<b>LÉGUMINEUSES (groupe de cultures 6), Y COMPRIS LE SOJA</b>	
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Moisissure blanche ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )
<b>CULTURE</b>	Soja
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,5
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les applications au stade R1 (début floraison) jusqu'au stade R2 (pleine floraison) et, au besoin, répéter de 10 à 14 jours plus tard au stade R3 (début de la formation des cosses). Appliquer dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution pulvérisé varie d'ordinaire selon la croissance des plantes. Pour un rendement optimal, utiliser des volumes de pulvérisation allant de 200 à 600 litres à l'hectare, selon la croissance des plantes.
<p><b>Restrictions</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS EFFECTUER PLUS DE DEUX TRAITEMENTS PAR SAISON AVEC LE FONGICIDE QUILT.</li> <li>2. Ne pas appliquer à moins de 30 jours de la récolte pour les cultures du sous-groupe 6C (graines sèches de légumineuses) et le soja. Ne pas traiter dans les 15 jours précédant la récolte pour le sous-groupe de culture 6A (légumineuses à cosses comestibles) et 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse).</li> <li>3. Ne pas effectuer plus d'un traitement sur le foin de soja, le foin de pois secs et les tiges de pois secs. Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte de foin de soja, de foin de pois secs et des tiges de pois secs.</li> <li>4. Le fongicide QUILT peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre. Le fongicide QUILT est plus efficace lorsqu'il a le temps de sécher avant une pluie.</li> </ol> <p>Pour les haricots secs en particulier, il est recommandé d'effectuer un essai sur une petite superficie avant d'appliquer le fongicide QUILT à l'ensemble du champ.</p>	

## 11.2 Céréales

<b>CÉRÉALES</b>	
<b>CULTURE</b>	Orge
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rayure réticulée de l'orge ( <i>Pyrenophora teres</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,5* à 1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Dès les premiers signes de maladie à partir du stade deux feuilles (G.S. 12-23). Lorsqu'une gamme de doses est indiquée, utiliser la dose la plus élevée si de fortes infestations se sont déjà produites dans le champ et/ou si les conditions sont favorables au développement des maladies.
<b>CULTURE</b>	Blé
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Tache auréolée ( <i>Pyrenophora tritici-repentis</i> ), tache septorienne ( <i>Septoria</i> sp.)
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,5* à 1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Dès les premiers signes de maladie à partir du stade deux feuilles (G.S. 12-23). Lorsqu'une gamme de doses est indiquée, utiliser la dose la plus élevée si de fortes infestations se sont déjà produites dans le champ et/ou si les conditions sont favorables au développement des maladies.
<b>CULTURES</b>	Orge, avoine
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rayure réticulée ( <i>Pyrenophora teres</i> )

<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.
<b>CULTURES</b>	Orge, seigle
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Tache pâle ( <i>Rhynchosporium secalis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.
<b>CULTURE</b>	Orge
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rouille naine ( <i>Puccinia hordei</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.



<b>CÉRÉALES</b>	
<b>CULTURES</b>	Blé, orge, seigle, avoine, triticale
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Tache septorienne ( <i>Septoria</i> sp.)
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.
<b>CULTURES</b>	Blé, orge, seigle, triticale
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Tache auréolée ( <i>Pyrenophora tritici-repentis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.
<b>CULTURES</b>	Blé, orge
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rouille striée ( <i>Puccinia striiformis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75 à 1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal. Lorsqu'une gamme de doses est indiquée, utiliser la dose la plus élevée si de fortes infestations se sont déjà produites dans le champ et/ou si les conditions sont favorables au développement des maladies.
<b>CULTURE</b>	Blé
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rouille brune ( <i>Puccinia triticina</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75 à 1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal. Lorsqu'une gamme de doses est indiquée, utiliser la dose la plus élevée si de fortes infestations se sont déjà produites dans le champ et/ou si les conditions sont favorables au développement des maladies.
<b>CULTURE</b>	Avoine
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rouille couronnée ( <i>Puccinia coronata</i> var. <i>avenae</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75 à 1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (G.S. 29-55). On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal. Lorsqu'une gamme de doses est indiquée, utiliser la dose la plus élevée si de fortes infestations se sont déjà produites dans le champ et/ou si les conditions sont favorables au développement des maladies.

## CÉRÉALES

\*Répression seulement aux doses inférieures à 0,75 L/ha.

**Restrictions particulières** : NE PAS effectuer plus que deux traitements par saison. NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille (DAAR de 45 jours). NE PAS effectuer plus d'une application dans les cultures destinées à la production de fourrage et de foin. NE PAS récolter dans les 30 jours précédant la récolte des cultures destinées à la production de fourrage et de foin (DAAR de 30 jours). Le fongicide QUILT peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre.

Dans certaines conditions environnementales, les mélanges de QUILT et d'herbicides (en particulier ceux contenant du bromoxynil) et/ou des engrais peuvent causer des dommages aux cultures.

**APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE** : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.

**APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE** : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.

### 11.3 Graminées cultivées pour la semence

#### IVRAIE ANNUELLE ET IVRAIE VIVACE

<b>CULTURES</b>	Ivraie annuelle et ivraie vivace
<b>MALADIES</b>	Rouille couronnée ( <i>Puccinia coronata</i> ) Tâche des feuilles et des tiges ( <i>Pyrenophora dictyoides</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75 à 1
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer avant l'apparition des maladies. Attendre au moins 14 jours entre les traitements.

**Restrictions particulières:**

1. NE PAS effectuer plus que deux traitements par saison.
2. NE PAS appliquer sur la récolte 20 jours avant la récolte (DAAR de 20 jours).
3. NE PAS nourrir le foin coupé dans les 20 jours suivant la dernière application.
4. NE PAS faire paître les zones traitées dans les 140 jours suivant la dernière application.

**APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE** : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.

**APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE** : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.

## 11.4 Maïs

<b>MAÏS</b>	
<b>CULTURES</b>	Maïs de grande culture; maïs sucré (y compris la production de semences), maïs à éclater (y compris la production de semences)
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	Rouille ( <i>Puccinia sorghi</i> ) Helminthosporiose du Nord du maïs ( <i>Setosphaeria turcicum</i> ) Helminthosporiose du Sud du maïs ( <i>Cochliobolus heterostrophus</i> ) Kabatiellose ( <i>Aureobasidium zeae</i> ) Cercosporiose ( <i>Cercospora zeae-maydis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,75 à 1
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer le premier traitement au premier signe de maladie, et faire suivre d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal. Utiliser la faible dose lorsque la maladie affecte la culture faiblement ou modérément. N'utiliser la dose élevée que lorsque l'infestation est importante.
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	L'antracnose ( <i>Colletotrichum graminicola</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer le premier traitement au premier signe de maladie, et faire suivre d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal.
<p><b>Restrictions particulières :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer sur le maïs grain dans les 14 jours précédant la récolte (DAAR de 14 jours).</li> <li>2. NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le fourrage (DAAR de 30 jours).</li> <li>3. NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte du maïs sucré (DAAR de 14 jours).</li> <li>4. Ne pas effectuer plus de deux applications de fongicide QUILT par saison.</li> <li>5. Le fongicide QUILT peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre.</li> </ol> <p><b>APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :</b> Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.</p> <p><b>APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :</b> Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</p>	

## 11.5 Canola

<b>CANOLA</b>	
<b>CULTURE</b>	Canola
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Jambe noire de souche virulente ( <i>Leptosphaeria maculans</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer au stade de la rosette, entre la 2 <sup>e</sup> feuille vraie et la montée en graines.
<b>Restrictions particulières :</b> NE PAS effectuer plus d'un traitement par saison.  NE PAS appliquer sur le canola dans les 30 jours précédant la récolte (DAAR de 30 jours).  Le fongicide QUILT ne remplace pas les bonnes pratiques de gestion. Pour une suppression optimale de la jambe noire, utiliser des semences traitées avec un produit recommandé pour la suppression de la jambe noire, puis procéder à une application foliaire de fongicide QUILT.  <b>APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :</b> Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare. <b>APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :</b> Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.	

## 12.0 USAGES LIMITÉES

### AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### 12.1 Menthe

<b>MENTHE</b>	
<b>CULTURES</b>	Menthe, menthe poivrée, menthe vert et hybrides de menthe vulnérables
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	Oïdium de la vigne ( <i>Erysiphe</i> spp), Rouille ( <i>Puccinia menthae</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les applications lorsque les plantes sont 5-10 cm de haut ou lorsque les conditions deviennent favorables au développement de la maladie. Faire une deuxième application 14 jours après la première application.
<b>Restrictions particulières:</b> Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer plus de deux applications de fongicide QUILT par saison. Ne pas appliquer plus de 2,0 L/ha de fongicide QUILT par saison. Fongicide QUILT peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre.	
<b>APPLICATION TERRESTRE:</b> Appliquer les doses indiquées dans un minimum de 185 L d'eau par hectare.	
<b>APPLICATION AÉRIENNE:</b> Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau par hectare.	

## 12.2 Bluets

<b>BLEUETS</b>	
<b>CULTURE</b>	Bleuets (bleuets nains et bleuets en corymbe)
<b>MALADIE</b>	Suppression de la rouille ( <i>Thekopsora minima</i> ) Répression de la tache septorienne ( <i>Septoria</i> spp.) et de la tache valdensinienne ( <i>Valdensinia heterodoxa</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer dès les premiers signes de maladie au cours de l'année de la pousse végétative. Après le traitement initial, un deuxième traitement peut être effectué de 10 à 14 jours plus tard si les conditions demeurent favorables à la maladie ou à son développement. Ne pas effectuer plus de deux traitements par année sur les bleuets nains  Utiliser au moins de 200 L d'eau/ha ou un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète.
<b>CULTURE</b>	Bleuets (bleuets nains et bleuets en corymbe)
<b>MALADIE</b>	Suppression de la pourriture sclérotique ( <i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p>Pour les bleuets nains, effectuer un premier traitement au stade ou vers le stade du gonflement des bourgeons floraux; un deuxième traitement peut être faite au stade du gonflement des bourgeons foliaires, ne pas effectuer plus de deux applications par année sur les bleuets nains.</p> <p>Pour les bleuets en corymbe, effectuer un premier traitement au stade ou vers le stade du gonflement des bourgeons floraux; un deuxième traitement peut être faite au stade du gonflement des bourgeons foliaires. Lorsque les conditions demeurent favorables au développement de la maladie, effectuer un troisième traitement à l'apparition des fleurs roses et un quatrième traitement de 7 à 10 jours plus tard, au début de la floraison peut être appliqué, ne pas effectuer plus de quatre applications par année sur les bleuets en corymbe.</p> <p>Ne pas appliquer par voie aérienne dans les bleuets en corymbe. L'équipement d'application par voie terrestre ou aérienne peut être utilisée pour les bleuets nains.</p> <p>Utiliser au moins de 200 L d'eau/ha ou un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète pour les applications par voie terrestre. Utiliser au moins 50 L d'eau/hectare pour les applications par voie aérienne.</p>

<b>BLEUETS</b>	
<b>CULTURE</b>	Bleuets (bleuets nains)
<b>MALADIE</b>	Suppression de la moniliose ( <i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p>Dans l'année de la fructification pour les bleuets nains, effectuer le premier traitement lorsque les écailles des bourgeons apparaissent d'abord et de faire un deuxième traitement 10 jours plus tard.</p> <p>Utiliser de l'équipement d'application par voie terrestre ou aérienne — maximum de deux traitements par année sur les bleuets nains.</p> <p>Utiliser au moins 200 L d'eau/hectare pour les applications par voie terrestre; utiliser de 40 à 50 L d'eau/hectare pour les applications par voie aérienne.</p>
<b>CULTURE</b>	Bleuets (bleuets nains et bleuets en corymbe)
<b>MALADIE</b>	Suppression de l'antracnose ( <i>Colletotrichum acutatum</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	1
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p>Effectuer le premier traitement au début de la floraison. Un deuxième traitement peut être effectué de 7 à 10 jours plus tard. Un troisième traitement peut être effectué si les conditions demeurent favorables au développement de la maladie. Ne pas effectuer plus de trois applications par année.</p> <p>Utiliser au moins de 200 L d'eau/ha ou un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète.</p>
<b>Restrictions particulières:</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le dernier traitement doit être effectué 30 jours avant la récolte (DAAR de 30 jours).</li> <li>2. NE PAS effectuer plus de 4 traitements de 4,0 L / ha de QUILT à une récolte de bleuets par année.</li> <li>3. NE PAS effectuer plus de deux traitements par année sur les bleuets nains pour supprimer de la rouille, de la pourriture sclérotique, de la tache septorienne, de la tache valdensinienne et de la moniliose.</li> <li>4. NE PAS effectuer plus de quatre traitements par année sur les bleuets en corymbe</li> <li>5. N'effectuer que des applications par voie terrestre dans les bleuets en corymbe.</li> </ol>	

**12.3 Fétuque, cultivée pour la production de semences****FÉTUQUE, CULTIVÉE POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES**

<b>CULTURE</b>	Fétuque, cultivée pour la production de semences
<b>MALADIES</b>	Suppression des taches sur les feuilles et les tiges causées par <i>Didymella festucae</i> et des taches sur les feuilles causées par <i>Pyrenophora</i> spp. et <i>Dreschlera</i> spp.
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	1 L/ha (75 g de m.a.(azoxystrobine)/ha et 125 g de m.a. (propiconazole)/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les traitements lorsque les conditions sont favorables à l'infection et avant l'apparition des symptômes de la maladie. Dans la production commerciale de fétuque de semence, le premier traitement doit être effectué à titre préventif avant l'expansion des feuilles des talles; le deuxième traitement doit avoir lieu 14 jours plus tard. Utiliser au moins 100 L d'eau à l'hectare.

**Restrictions particulières**

1. Effectuer le dernier traitement au moins 20 jours avant l'arrivée à maturité des semences; les semences ne doivent pas être utilisées pour la consommation humaine ou animale.
2. NE PAS faire de traitements consécutifs avec le fongicide QUILT ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.
3. NE PAS appliquer à des doses plus faibles que celles qui sont recommandées sur l'étiquette.
4. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée ni la récolter sous forme de fourrage ou de foin.
5. NE PAS effectuer plus de deux traitements par année.
6. NE PAS traiter avec de l'équipement d'application par voie aérienne.

**13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance, fongicide QUILT, mélange de fongicides du groupe 3 (propiconazole) et du groupe 11 (azoxystrobine). Le fongicide QUILT présente deux modes d'action : 1) DMI (inhibiteur de la déméthylation de la biosynthèse des stérols) [groupe 3], et 2) inhibiteur du site de la Qo (quinone outside) au sein du système de transport des électrons (QoI) et perturbateur de la synthèse des membranes en bloquant la déméthylation [groupe 11]. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide QUILT et à d'autres fongicides du groupe 3 ou du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

**Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :**

NE PAS dépasser le nombre total de traitements permis avec le fongicide QUILT par saison et par culture, tel qu'il est mentionné sur l'étiquette.

Suivre les recommandations sur les cultures quant au nombre total de traitements prescrits et alterner, tel qu'indiqué, avec des fongicides d'autres groupes.

L'élaboration de programmes de pulvérisation couvrant toute la saison pour les fongicides du groupe 11 (QoI) est de mise lorsqu'il faut effectuer des traitements multiples. Le programme devrait limiter l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 employé seul au tiers de l'ensemble des traitements



pendant la saison ou l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 employé en mélange à la moitié de l'ensemble des traitements pendant la saison. Les programmes qui comportent des traitements avec des fongicides du groupe 11 employés seuls et/ou des traitements avec des mélanges contenant des produits du groupe 11 ne devraient pas représenter plus de la moitié de l'ensemble des traitements.

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide QUILT ou d'autres fongicides des groupes 3 et 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes organismes pathogènes.

NE PAS faire de traitements consécutifs avec le fongicide QUILT ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison. NE PAS appliquer à des doses plus faibles que celles qui sont recommandées sur l'étiquette.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Si possible, faire usage de modèles prédictifs de la maladie d'applications de fongicide en temps efficacement.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Syngenta Canada inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide QUILT chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, NE PAS augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, et pour lequel le pathogène n'a pas développé de résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez le [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).

**Limites d'application et délai d'attente avant la récolte (DAAR)**

<b>Culture</b>	<b>Délai d'attente avant la récolte (DAAR)</b>	<b>Nombre maximal d'applications par année</b>
Soja et légumineuses	30 jours	2
Légumineuses en cosses vertes et écosées	15 jours	2
Foin de soja; foin de pois secs	14 jours	1
Grain et paille : Blé, orge, avoine, triticale, seigle	45 jours	2
Fourrage et foin : Blé, orge, seigle, avoine, triticale	30 jours	1
Fourrage : maïs	30 jours	2
Maïs de grande culture, maïs sucré (y compris la production de semences), maïs à éclater (y compris la production de semences)	14 jours	2
Canola	30 jours	1
Menthe (menthe poivrée, menthe vert et hybrides de menthe vulnérables)	7 jours	2
Bleuets (bleuets en corymbe)	30 jours	4
Bleuets (bleuets nains)	30 jours	3
Fétuque (cultivée pour la production de semences)	20 jours	2
Ivraie annuelle et ivraie vivace	20 jours	2

QUILT® est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.